CERGY PARIS UNIVERSITÉ
scolarité

DIRECTION VIE DE CAMPUS
Service de la Scolarité
RDC – bâtiment des Chênes 2
33, boulevard du Port
95011 CERGY-PONTOISE CEDEX

Dossier de candidature

Année universitaire 2021-2022

Ce dossier vous concerne si vous êtes en situation d'exil (merci de préciser) :

- ☐ Réfugié politique
- ☐ Demandeur d'asile
- ☐ Enfant de diplomate en poste en France

Date de réception du dossier (**réservé à l'administration**) : ……/……/……

- ☐ **Complet**
- ☐ **Incomplet**

Campagne de candidatures du 5 avril au 14 juin inclus cachet de la poste faisant foi

Pièces obligatoires à joindre à votre dossier de candidature :

- ○ Lettre de motivation et curriculum vitae (+ lettre de motivation dans la langue du diplôme si filière droit bilingue demandée)
- ○ Photocopie du titre de séjour recto-verso pour les réfugiés politiques
- ○ Photocopie du justificatif d'attribution définitive du régime de protection de l'OFPRA pour les demandeurs d'asile
- ○ Titre de séjour spécial pour les enfants de diplomate
- ○ Photocopie du relevé de notes du baccalauréat, et de tous les autres diplômes/relevés de notes depuis le bac.
- ○ Photocopie d'une attestation d'inscription (ou certificat de scolarité) du dernier établissement fréquenté
- ○ Tout autre écrit justifiant les connaissances et aptitudes (ex : attestation de niveau de langue pour filières linguistiques ou TCF justifiant le niveau de langue française)

La réception du dossier complet vous sera confirmée par mail, pensez à bien renseigner cette adresse.

NOM PATRONYMIQUE : …… NOM D'USAGE (femme mariée) : ……
PRÉNOM : …… DATE DE NAISSANCE : ……
ADRESSE : ……
ADRESSE E-MAIL (OBLIGATOIRE) : ……
TÉLÉPHONE (OBLIGATOIRE) ……/……/……/……/……
FILIÈRE ET NIVEAU ACTUELS (intitulé de la formation + année d'étude) : ……
FILIÈRE DEMANDÉE :

- ☐ Licence 1 : ……
- ☐ Licence 2 : ……
- ☐ Licence 3 : ……
- ☐ Master 1 : ……

Je certifie exactes et complètes toutes les déclarations précédentes.

À …… Le ……/……/2021 **Signature du candidat :**

MERCI DE COMPLÉTER UN DOSSIER PAR FILIÈRE DEMANDÉE.

Dossier à adresser au plus tard le 14 Juin 2021

PAR COURRIER : (Cachet de la poste faisant foi).	**PAR MAIL :**
SCOLARITE **Site des Chênes,** **RDC - Bâtiment Chênes 2-Bureau 040** **33 boulevard du port** **95011 Cergy-Pontoise Cedex**	• UFR Droit : sgdroit@ml.u-cergy.fr • UFR Langues et Etudes Internationales : sglei@ml.u-cergy.fr • UFR Lettres et Sciences Humaines : sglsh@ml.u-cergy.fr • Institut Economie et Gestion : sgeco-gestion@ml.u-cergy.fr • Institut Sciences et Techniques : sgst@ml.u-cergy.fr

⚠ **TOUT DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU APRÈS LE 14 JUIN 2021 SERA RETOURNÉ AU CANDIDAT SANS ÊTRE EXAMINÉ.**

**Veuillez noter que le délai de deux mois au-delà duquel le silence de l'administration vaut acceptation de votre candidature ne commence à courir qu'à la date de clôture du dépôt des dossiers, soit le 14juin 2021.*

Fiche de décision 2021-2022

VALIDATION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Réfugié politique/Demandeur d'asile/Enfant de diplomate en poste en France

(Partie à compléter obligatoirement par le candidat)

NOM PATRONYMIQUE : …… NOM D'USAGE (femme mariée) : ……

PRÉNOM : …… DATE DE NAISSANCE : ……

ADRESSE : ……

ADRESSE E-MAIL (OBLIGATOIRE) : ……

TÉLÉPHONE (OBLIGATOIRE) ……/……/……/……/……

FILIÈRE ET NIVEAU ACTUELS (intitulé de la formation + année d'étude) : ……

FILIÈRE DEMANDÉE :

- ☐ Licence 1 : ……
- ☐ Licence 2 : ……
- ☐ Licence 3 : ……
- ☐ Master 1 : ……

AVIS DE LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE

(Cadre réservé à la commission pédagogique)

☐ Favorable	☐ Défavorable
Indiquez le code VET :	**Motif du refus :**
Indiquez le libellé de la formation :	
Nom du président de la commission :	***Nom du président de la commission :***
Date :	***Date :***
Signature :	***Signature :***

Décision du Président de l'Université de Cergy-Pontoise, exerçant les attributions du président de CY Cergy Paris Université

(Cadre réservé à l'Administration)

☐ Favorable	☐ Défavorable
Date :	***Date :***
Signature :	***Signature :***

**Les fiches de décision FAVORABLES sont à transmettre au gestionnaire référent scolarité.*

Veuillez noter que le délai de deux mois au-delà duquel le silence de l'administration vaut acceptation de votre candidature ne commence à courir qu'à la date de clôture du dépôt des dossiers, soit le 14 juin 2021.